



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte, le 31 octobre 2017

Monsieur le Préfet des Landes
s/c de Monsieur le Sous-préfet de Dax
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : lucien.giudicelli@landes.gouv.fr

Copie à : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Copie à : thierry.vigneron@landes.gouv.fr

Copie à : mairie.orx@wanadoo.fr

Objet : Commune d'Orx - atteintes à l'environnement

Monsieur le Préfet,

Un membre actif de la Fédération SEPANSO a attiré notre attention sur la dégradation d'une zone forestière où il allait autrefois chercher des champignons. Après avoir trouvé le site saccagé, il a pris contact avec M. Francis Lapébie, maire d'Orx, qu'il a rencontré le 15 septembre ; il a ainsi appris que le maire connaissait parfaitement le problème et qu'il avait saisi la DDTM, mais que la situation n'évoluait pas comme le conseil municipal le souhaitait. Le maire a d'ailleurs montré à l'appui de ses dires des pièces du dossier en sa possession.

Si nous nous félicitons de la transparence de Monsieur le Maire, nous nous étonnons que de nouvelles atteintes soient perpétrées alors que cet élu a adressé le 28 février 2017 au Sous-Préfet de Dax et au Directeur de la DDTM un dossier complet avec la liste de toutes les infractions commises sur les secteurs de « Sabliron » (4 ha 25), de « Soleil » (4 ha 74) et « Saubalouque » (74 a) tout en rappelant que le responsable de ces atteintes à l'environnement avait fait l'objet au mois de mars 2008 une injonction d'enlèvement des matériaux entreposés. Le maire d'Orx a ensuite rappelé son envoi le 31 mai 2017.

Le 25 octobre, notre membre actif a pris une série de photos tout en restant à respectueuse distance des personnes susceptibles de ne pas apprécier sa présence. Nous tenons ces photos à votre disposition. Notez également les faits suivants :

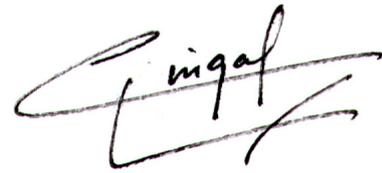
- Sabliron : sur les parcelles 300 et 302, un ruisseau a été dévié ; il y avait une prairie humide ; elle a été asséchée.

.../...

- Soleil : sur la partie basse des parcelles 412, 413, 414 et 415 il y avait un petit lac et une zone humide ; l'ensemble a été remblayé et asséché.
- Saubalouque : une route a été créée.

Compte tenu des multiples infractions, la Fédération SEPANSO Landes souhaite avoir communication des actions réalisées par l'Etat (date des PV établis et date de transmission au Procureur de la République de Dax.). Nous espérons que l'auteur des infractions fera l'objet de poursuites.

En vous remerciant pour la satisfaction de notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Copie à : Me François RUFFIÉ